Chapitre 1 - Les pronoms personnels

1) Pronoms personnels

	Singulier		Pluriel	
P1	es	(je)	mēs	(nous)
P2	tu	(tu)	jūs	(vous)
P3	viņš viņa	(il) (elle)	viņi viņas	(ils) (elles)

2) Notes

- Le pronom personnel *jūs* peut être utilisé pour la forme formelle. Si il est utilisé sous cette forme, il n'y a plus de différence entre le singulier et le pluriel.
- Pour désigner des objets ou des personnes de genre différents, le pronom personnel viņi prend le dessus, le masculin fait office de neutre.

3) Exemples

◆ Tu un es. (Toi et moi)

♦ Viņš ir. (II est)

◆ Mēs esam (Nous sommes)